



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste : ANIMATEUR/TRICE SAISONNIER**

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : C

Filière : ANIMATION

Cadre d'emploi : Adjoint d'animation territorial

♦ **Définition du poste :**

- Sous la responsabilité du responsable Centre Social, l'animateur/trice est chargé de promouvoir l'écoute, l'appui et l'accompagnement des familles, afin de renforcer les liens familiaux et sociaux, et faciliter leur autonomie. Il suit la mise en œuvre du projet social avec le/la responsable du Centre Social.
- Il exerce ses missions dans un souci permanent de fiabilité et de qualité relationnelle en adhérant aux objectifs du contrat de projet.

♦ **Missions principales :**

- Animer des rencontres, des espaces de paroles, des ateliers socialisant, ainsi que des actions familiales et d'accompagnement social,
- Encadrer les activités familiales et d'enfance du centre social (groupes de paroles, ateliers, soirées, sorties, vacances, etc...),
- Réaliser les bilans et évaluer les actions.
- Recenser les besoins du public
- Assurer la fonction partagée « Accueil ».

♦ **Compétences requises :**

- Expérience confirmée dans la fonction d'animation sociale et/ou en développement local.
- Maîtrise de l'outil bureautique.
- Connaissance des missions d'un Centre Social.
- Connaissance du territoire et de sa population.
- Connaissance des techniques d'accueil et maîtrise de l'expression orale et écrite
- Savoir rendre compte.
- Diplôme Bafa

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Aptitude à travailler en équipe et avec des partenaires.
- Capacité d'adaptation et relationnelle.
- Organisation, rigueur, prise d'initiatives.
- Savoir organiser et déterminer les priorités dans son travail.
- Savoir écouter, observer, analyser, évaluer tout en faisant preuve de neutralité.
- Etre en mesure de gérer des conflits.
- Capacité à mobiliser et à faire participer les familles.
- Savoir animer des groupes d'adultes, des collectifs.

♦ **Conditions d'exercice :**

Encadrement d'activités et de sorties en soirée et durant la période estivale.
Encadrement de séjours et de week-ends Familles.
Semaine de 35h00 : du lundi au vendredi ou du mardi au samedi en fonction des initiatives prévues ou des projets en cours.

♦ **Moyens :**

- Poste de travail informatisé.
- Moyens de communication.
- Espace de rencontre neutre.

♦ **Relations hiérarchiques :**

- Responsable : Direction Centre Social.
- Collaborateur : Equipe du centre social.

◆ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :**

- Equipe du Centre Social.
- Services municipaux.

- **Externes :**

- Partenariat CAF -
- Travailleurs sociaux, partenaires institutionnels et associatifs.
- Services départementaux : PMI, Service sociale, etc.

◆ **Diplômes et permis obligatoires :**